

CRÉATION D'UNE PERMANENCE MÉDICALE DES EHNV À COSSONAY

Les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv) ont décidé la création d'une permanence médicale à Cossonay. Celle-ci devrait ouvrir ses portes début 2016. Ce projet s'inscrit dans la vision stratégique des eHnv, validée en 2011 par le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, de renforcement de l'offre de prestations de premier recours, en particulier le soutien à l'installation de médecins généralistes dans les régions périphériques. Il résulte d'un large processus de concertation entre les eHnv, la Commune de Cossonay, le Réseau de soins Nord Broye et les médecins de la région.

Les eHnv sont sur le point d'acquérir un bâtiment proche du centre de Cossonay qui sera entièrement transformé en permanence médicale. Trois consultations de médecine générale seront ouvertes pour commencer, avec et sans rendez-vous. La population bénéficiera d'horaires élargis, du lundi au samedi. « Pour intéresser de jeunes médecins à venir s'installer dans la région, il faut créer des conditions attractives. L'investissement financier pour créer un cabinet les retient souvent et l'image du médecin de famille seul dans son cabinet ne correspond plus à l'image qu'ils se font de leur métier, précise Jean-François Cardis, Directeur général a.i. des eHnv. Nous n'entendons en aucun cas nous substituer aux médecins généralistes mais au contraire nous voulons faciliter leur installation et pallier ainsi à la pénurie de médecins dans certaines régions. Avec la création de ce type de structures, nous espérons également décharger nos services d'urgences souvent proches de la saturation ».

Des séances d'informations ont eu lieu avec les différents partenaires et parties prenantes à ce projet novateur de soutien à la médecine de famille dans le Nord vaudois.

« La commune de Cossonay soutient pleinement ce projet. Ses habitants et ceux des villages avoisinants auront tout à y gagner, une situation centrale et des heures d'ouverture élargies pour les services de garde », déclare Georges Rime, Syndic de Cossonay.

Encourager la relève auprès de jeunes médecins

Deux médecins généralistes et un médecin assistant en formation assureront la prise en charge des patients. Sur ce projet, les eHnv travaillent en étroite collaboration avec ForOm NV, un programme de formation de généralistes dans le Nord vaudois qui doit favoriser la relève des médecins omnipraticiens. La permanence médicale de Cossonay devrait servir de site de formation. « Un lieu comme celui-ci représente un lieu de stage idéal et permettra de soutenir la

relève. Les jeunes médecins pourront s'y confronter à la réalité », précise Bertrand Vuilleumier, directeur médical des eHnv.

Soutien médical et administratif

Cette permanence bénéficiera d'une radiologie conventionnelle, en lien avec le service de radiologie des eHnv, et d'un laboratoire d'analyses.

Un « téléphone rouge » donnera la possibilité aux médecins de pouvoir appeler directement les spécialistes de l'hôpital, en cas de besoin, et la transmission des dossiers des patients sera facilitée. A terme des prestations para-médicales devraient venir élargir l'offre de la permanence.

Renseignements complémentaires : Jean-François Cardis, Directeur général a.i. des eHnv, au 024 424 53 18 et Pascal Cotter, Directeur général adjoint des eHnv, au 024 / 424 53 17.

Yverdon-les-Bains, le 29 septembre 2014.